



CONVOCAATION

Assemblée Générale de « Bon Pied Bon Œil »

Les membres de l'association de randonnée pédestre « Bon Pied Bon Œil » sont conviés à l'Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu le samedi 8 octobre 2022, à Béthune, à la Charité, salle 2 à 9h30.

Il sera présenté à l'ordre du jour :

- 1- Présentation des nouveaux adhérents inscrits en 2022
- 2- Rapport moral
- 3- Election renouvellement 1/3 des membres du CA
- 4- Rapport d'activités 2021-2022
- 5- Rapport des comptes 2021-2022
- 6- Budget prévisionnel - Cotisation adhésion 2022- 2023 - Règlement intérieur
- 7- Projets 2023 « projets des activités randonnées BPBO
- 8- Questions diverses

Les personnes souhaitant se présenter au Conseil d'Administration sont priées de se faire connaître auprès de la Présidente avant le 4 octobre, dernier délai.

Vous êtes priés de confirmer votre présence

En cas d'impossibilité de participer, il vous est possible d'être représenté par un autre membre. Pour cela établir un pouvoir et nous l'adresser (*par mail ou le déposer dans une enveloppe*)

Avant le 4 octobre dernier délai.

Le 22 septembre 2022 à Béthune.

Signature : Présidente, Sophie Kalinowski

La personne ne peut accepter que 3 « bon pour pouvoir » + son vote personnel

BON POUR POUVOIR :

POUVOIR : Conformément aux statuts de l'association « Bon Pied Bon Œil » ;

Je soussigné-e donne pouvoir à M / Mme
de me représenter et voter à l'Assemblée Générale du samedi 8 octobre 2022.

Le à (« Bon pour pouvoir »)

Signature :